



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-008-2018-04**

PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2018

Sommaire

Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2018-03-19-066 - ARRETE n°2018-001 ADM portant délégation de la signature administrative du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) (4 pages)	Page 3
IDF-2018-04-04-004 - ARRETE n°2018-001 ORD portant délégation de la signature du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement (3 pages)	Page 8
IDF-2018-04-04-005 - ARRÊTÉ n°2018-002 ORD portant délégation de la signature du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement (3 pages)	Page 12

Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2018-03-19-066

ARRETE n°2018-001 ADM

portant délégation de la signature administrative du

Directeur

du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)

ARRETE n°2018-001 ADM
portant délégation de la signature administrative du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 14 juin 2017 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015 nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 2 mars 2018 portant nomination de Monsieur Frédéric MULLER directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

ARRETE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric MULLER, directeur du SIEC, délégation de signature est donnée de manière générale et dans la limite de ses compétences à Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale, à l'effet de signer tous actes et décisions engageant le SIEC. Délégation de signature est aussi donnée en matière administrative pour tous actes et décisions dans la limite de leurs compétences à :

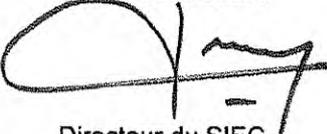
- **Madame Magali OUALID**, cheffe de la division de l'enseignement général et technologique ;
- **Madame Pauline MAINDON**, cheffe de la division des examens et concours ;
- **Madame Gaëlle GUIBERT**, cheffe de la division de l'enseignement professionnel ;
- **Madame Marie-Cécile SOURZAC**, cheffe de la division de l'enseignement supérieur ;
- **Madame Mélanie QUILLARD**, cheffe du département financier ;

- **Madame Flavie BONDOIS**, cheffe du service communication et des relations extérieures ;
- **Monsieur Alain GUIRAL**, chef de la division des systèmes d'information ;
- **Monsieur Pascal ACHE**, chef du département de la réservation des salles et de la surveillance ;
- **Monsieur Patrick HALLAIS**, chef du service de la logistique, du patrimoine et de la sécurité ;
- **Madame Laurence TOUBIANA**, cheffe du département des ressources humaines ;
- **Monsieur Denis CLAVEL**, chef du service de l'édition et de la reprographie.

Article 2 :

La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 19 mars 2018

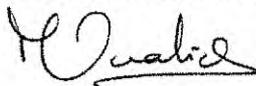
Frédéric MULLER

Directeur du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation de la signature administrative :

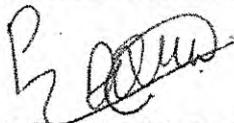
Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale,



Madame Magali OUALID, cheffe de la division de l'enseignement général et technologique ;



Madame Pauline MAINDON, cheffe de la division des concours ;



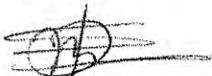
Madame Gaëlle GUIBERT, cheffe de la division de l'enseignement professionnel ;



Madame Marie-Cécile SOURZAC, cheffe de la division de l'enseignement supérieur ;



Madame Mélanie QUILLARD, cheffe du département financier ;



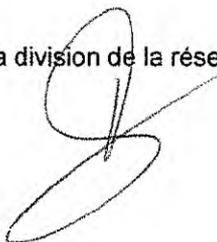
Madame Flavie BONDOIS, cheffe du service communication et des relations extérieures ;



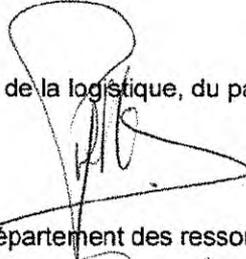
Monsieur Alain GUIRAL, chef de la division des systèmes d'information ;



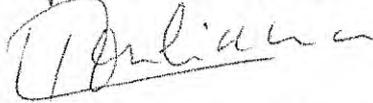
Monsieur Pascal ACHE, chef de la division de la réservation des salles et de la surveillance ;



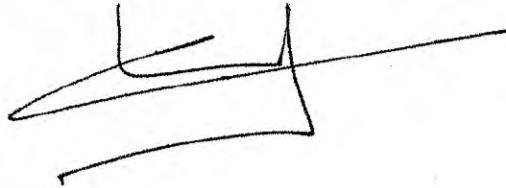
Monsieur Patrick HALLAIS, chef du service de la logistique, du patrimoine et de la sécurité ;



Madame Laurence TOUBIANA, cheffe du département des ressources humaines ;



Monsieur Denis CLAVEL, chef du service de l'édition et de la reprographie.



Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2018-04-04-004

ARRETE n°2018-001 ORD

portant délégation de la signature du Directeur du Service
Interacadémique des Examens et Concours des académies
de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière
d'ordonnancement

ARRETE n°2018-001 ORD
portant délégation de la signature du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)
en matière d'ordonnancement

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le décret du 14 juin 2017 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté n°2010-918 du 7 septembre 2010 portant nomination de régisseurs de recettes auprès du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015, nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 2 mars 2018 portant nomination de Monsieur Frédéric MULLER, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté n° 2018-001 ADM du 19 mars 2018 portant délégation de la signature administrative du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) ;

VU l'arrêté n° IDF-2018-03-29-008 portant délégation de la signature du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement ;

ARRETE :

Article 1 :

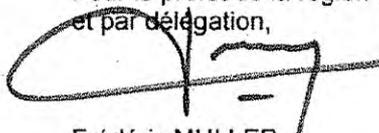
Délégation est donnée à Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC), à l'effet de signer tous actes au nom du directeur du SIEC, en sa qualité de responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes.

Article 2 :

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 4 avril 2018

Pour le préfet de la région Île-de-France,
et par délégation,



Frédéric MULLER
Directeur du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation

- **Madame Alexandra ENGLEBRECHT**, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles



Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2018-04-04-005

ARRÊTÉ n°2018-002 ORD portant délégation de la
signature du Directeur du Service Interacadémique des
Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en
matière d'ordonnancement

ARRÊTÉ n°2018-002 ORD
portant délégation de la signature du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)
en matière d'ordonnancement

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le décret du 14 juin 2017 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015, nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 2 mars 2018 portant nomination de Monsieur Frédéric MULLER, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté n° 2018-001 ADM du 19 mars 2018 portant délégation de la signature administrative du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) ;

VU l'arrêté n° IDF-2018-03-29-008 portant délégation de signature à Monsieur Frédéric MULLER, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles, en matière d'ordonnancement secondaire ;

VU l'arrêté n°2017-005 du 27 septembre 2017 portant nomination de régisseurs de recettes auprès du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles ;

ARRETE :

Article 1 :

A compter du 4 avril 2018, dans le cadre de la délégation de signature CHORUS accordée au titre des programmes 214, 150 et 724, délégation est accordée aux agents du département financier dans les conditions définies ci-après :

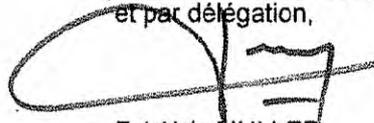
- **Madame Mélanie QUILLARD**, cheffe du Département Financier, responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes ;
- **Madame Stéphanie AUTHIER**, adjointe au chef du Département Financier, responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes ;
- **Monsieur Ugo TRUFFERT**, coordonnateur du Pôle « Chorus », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, responsable des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ;
- **Madame Marilyne MERIAUX**, gestionnaire du Pôle « Chorus » et régisseuse de recettes, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations, responsable des recettes et gestionnaire de la liquidation des recettes ;
- **Madame Anissa BOURAS**, gestionnaire du Pôle « Chorus », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ;
- **Madame Nicole SEQUESTRA**, gestionnaire du Pôle « Chorus », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations.

Article 2 :

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

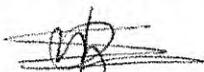
Fait à Arcueil, le 4 avril 2018

Pour le préfet de la région Île-de-France,
et par délégation,


Frédéric MULLER
Directeur du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation

- Madame Mélanie QUILLARD, cheffe du Département Financier,



- Madame Stéphanie AUTHIER, adjointe au chef du Département Financier,



- Monsieur Ugo TRUFFERT, coordonnateur du pôle « Chorus »,



- Madame Maryline MERIAUX, gestionnaire du pôle « Chorus » et régisseuse de recettes,



- Madame Anissa BOURAS, gestionnaire du pôle « Chorus », suppléante de la régie de recettes,



- Madame Nicole SEQUESTRA, gestionnaire du pôle « Chorus », suppléante de la régie de recettes.

